

REGLEMENT COUPE DU VAR DE TREC 2019

Il est institué une coupe du Var de TREC destinée à encourager et récompenser l'assiduité et la régularité des cavaliers varois de TREC. Les cavaliers courent individuellement (pas de coupe du Var des équipes), les cavaliers ayant concouru en équipe seront classés pour la coupe avec leurs notes individuelles.

Pour 2019, cette coupe couvre les catégories club 1 et club Elite, les étapes sont celles prévues au calendrier , à savoir : Ollières (Sabots de Saint Hilaire), Le Cannet des Maures (Poneys d'Alcibiade) ,La Crau (CECA) et FINALE à Montauroux (Les Poun's en herbe)

ENGAGEMENTS :

Seul le représentant du club est habilité à procéder aux engagements de ses cavaliers. Les cavaliers ayant changé de club en cours de saison participent à la finale (s'ils sont qualifiés) sous les couleurs de leur nouveau club (83)

CIRCUIT DE LA COUPE DU VAR

Seules les associations affiliées ou organisations agréées par la FFE domiciliées dans le var peuvent organiser un concours comptant pour la coupe du var. Les étapes du circuit comptant pour la coupe du Var sont déterminées par les CDTE/CDE, sur demande des clubs et après décision du collège compétition et spécifique du CDE/CDTE Var. Celui -ci peut déléguer les visites et vérifications à des membres du comité. Tous les concours comptant pour la coupe auront fait l'objet d'une DUC et devront se dérouler dans le respect du règlement fédéral en vigueur. ·

PROGRAMME DES CONCOURS

Les concours comptant pour cette coupe doivent prévoir dans leur DUC les épreuves suivantes : Club 1 et Club élite ·

CONDITIONS DE QUALIFICATION A LA COUPE DU VAR :

Seront sélectionnés tous les cavaliers licenciés dans le Var ayant participé à au moins 1 étape ET La finale.

CALCUL DES POINTS :

A chaque concours, le cavalier acquerra un nombre de points inverse à celui de son classement par épreuve: 30 pts pour le premier, 29 pour le deuxième etc... 1pt pour tous les concurrents en deca du 30ème au classement de l'épreuve. Les cavaliers non licenciés dans le Var ayant été au préalable exclus du listing. La finale comptera DOUBLE.

FINALE :

Les lieux et dates de la finale sont fixés en cours d'année et font l'objet d'une note envoyée à tous les clubs participant à la coupe. Les 3 premiers de chacune des épreuves seront récompensés lors d'une remise des prix traditionnelle. La remise des prix de la coupe fera l'objet d'une cérémonie spécifique pour les 3 premiers de chaque catégorie, elle aura lieu lors de l'Assemblée Générale du CDE au mois de Décembre.

Responsable de la coupe du Var : Mr Robert Leyret Tel : 06 85 42 51 50

DUCLOS LERDA Gwladys Tel : 067680089